

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 9 - 2025

Séance du : 30 janvier 2025

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mille vingt cinq le trente janvier à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents Excusés :

Absent :

Date de convocation : 22/01/2025

Date d'affichage : 22/01/2025

Secrétaire de Séance : GAUDIN-LEVERT Natacha

OBJET : Règlement intérieur – Salle Polyvalente

Dans le cadre de la gestion du domaine communal, la salle polyvalente peut être mise à disposition de différents utilisateurs qui en font la demande.

Les modalités d'utilisation doivent être modifiées afin que les mises à disposition se déroulent dans des conditions optimales.

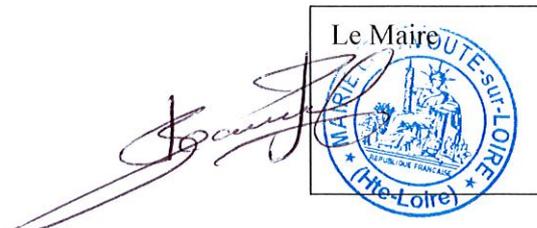
Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le principe de mise à disposition de la polyvalente
- Approuve les conditions d'utilisation de ladite salle polyvalente telles qu'elles figurent en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire



Mairie de LAVOUTE-SUR-LOIRE
Haute-Loire